

MORANO au secours du CDDF !

La secrétaire d'Etat en charge de la famille, Nadine MORANO, dont le SNCA e.i.L. Convergence et ARSA ont eu l'occasion de se gausser vue la tournure d'esprit de la dame, bravache et nunuche à la fois, était aujourd'hui, veille de fin d'été, à ORLEANS où elle a assisté à la tenue du CDDF, Conseil des Droits et Devoirs des Familles.

Son très court commentaire diffusé par la télévision régionale semble indiquer que le CDDF d'ORLEANS ne fonctionne sans doute pas selon les impératifs que le SNCA e.i.L. souhaiterait pour son efficacité. Mais, enfin, ne boudons pas notre satisfaction d'avoir, pour la première fois depuis son instigation le 5 mars 2007, entendu parler du CDDF sur un media audiovisuel public.

Première constatation : la montée en puissance du CDDF. Il y a quelques mois, 30 communes l'avaient mis en place ; aujourd'hui il y en aurait 50 ... La mise en chantier n'en est toutefois qu'à ses balbutiements.

Deuxième constatation : selon Madame MORANO, n'importe quel adulte voyant un enfant commettre une bêtise se doit de le remettre dans le droit chemin ... Je plains l'adulte qui aura le toupet de faire la moindre remarque à la chère tête blonde ou brune qui bousculera une vieille dame pour monter plus vite dans le bus ou chapardera un coca cola dans une superette ; il aura bientôt à faire avec les grands frères ou le tonton qui lui ôteront définitivement l'envie de se mêler d'autre chose que de ses oignons.

Troisième constatation : notre vaillante secrétaire d'Etat est dans le droit fil de la répression de la délinquance – il en faut, de la répression cela va sans dire ... – plutôt que dans la prévention de son développement. Mais il est assez normal qu'il y ait quelque divergence entre la lecture faite par un membre du gouvernement des articles de la loi du 5 mars 2007 instituant le CDDF et celle qu'en a fait, et fait toujours, le SNCA e.i.L. Convergence.

Revenons sur ce dernier point de vue.

Ce n'est pas à un individu lambda qu'il revient de se substituer au CDDF, lequel est mis en place par le maire de la commune qui y nomme un représentant de son conseil municipal et y fait siéger des travailleurs sociaux et des représentants de la justice, voire de la police ou de la gendarmerie. Et le conseil n'a pas pour seuls interlocuteurs les jeunes dévoyés puisque, comme son nom l'indique, ce conseil s'adresse aux familles. Celles-ci ne peuvent se dérober puisque si elles le tentaient, la force publique serait requise pour les en dissuader.

Donc, en bonne logique, la famille qui inclut le jeune turbulent dans sa composition se voit instruite par le conseil de ses devoirs en matière éducative : exiger, et se faire obéir, du jeune homme ou de la jeune fille qui n'en fait qu'à sa tête qu'il ou elle doit respecter le mobilier urbain qui est un bien collectif payé et entretenu par les contribuables, qu'il ou elle doit mesurer son langage quand il ou elle s'adresse à autrui, qu'il ou elle doit être assidu –e à l'école, au collège, au lycée où s'est faite son inscription, qu'il ou elle doit y travailler afin de s'instruire, etc., etc. Là-dessus un contrat est dressé entre le CDDF et la famille qui s'engage à être vigilante dans la part éducative qui lui incombe. Le contrat peut être révisé, mais il doit être respecté. Et ce respect se mesure à l'amélioration du comportement de l'enfant de la famille. Si malgré des injonctions répétées rien n'évolue ou même que la situation empire, les allocations familiales peuvent être suspendues : elles seront reversées avec effet rétroactif quand les clauses du contrat seront remplies.

Si le SNCA e.i.L. Convergence a dans ses mandats la revendication de faire mettre en place le CDDF et de le faire fonctionner selon les valeurs républicaines c'est qu'il y voit le meilleur outil actuellement disponible pour faire reculer l'absentéisme scolaire, première manifestation de la violence scolaire qui plus elle grandit, plus elle met à mal la laïcité,

principe fondateur de la République et de son Ecole. Et cela parce que le CDDF, impliquant dans la lutte contre la violence scolaire d'autres institutions républicaines que l'Ecole donne à celle-ci le moyen de sortir d'un problème dont livrée à elle-même, elle ne peut venir à bout.

Même si Madame MORANO ne voit pas tout à fait le CDDF comme le souhaite le SNCA e.i.L. Convergence, reste que c'est, jusqu'à ce jour, le seul membre du gouvernement qui a eu le courage (ou l'inconscience ?) d'en parler. Donc un bon point de civisme à Madame la Secrétaire d'Etat.

Quatrième et dernière constatation : aucune organisation syndicale du secteur éducatif, en dehors du SNCA e.i.L. Convergence s'entend, n'a eu ce courage de revendiquer le CDDF comme moyen de lutte efficace contre la violence scolaire. La suspension provisoire des allocations familiales leur paraît sans doute le comble de l'abjection !

Tant pis pour ces SNES, SGEN, SNUIPP, SNETAA et autre SE-UNSA qui ont perdu ainsi l'occasion de montrer concrètement qu'ils étaient attachés à la laïcité. Tant pis pour eux : à défaut de bonnet d'âne, ils méritent tous un blâme.